

Assemblée régulière du Conseil municipal de Piedmont tenue le 7 avril 2008 à 20h00, en la salle de l'Hôtel de ville, sous la présidence de son Honneur le Maire, M. Clément Cardin, et à laquelle étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers suivants : Normand Durand, Claude Brunet, Lyne Picard, Gilles Dazé, Claudette Laflamme et Ann Marie Colizza.

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 3 mars 2008 et de l'assemblée extraordinaire du 10 mars 2008.
3. Acceptation des comptes payables au 31 mars 2008 ainsi que des comptes payés depuis le 1^{er} mars 2008.
4. Correspondance
 - a) M.R.C. des Pays-d'en-Haut Procès-verbal -Assemblée de février 2008
 - b) Ministre Line Beauchamp Lancement du programme
« Coupez le moteur! »
 - c) Régie Intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord Demande à la population pour améliorer la circulation
 - d) Club Optimiste de St-Sauveur Barrage de route – 14 juin 2008
 - e) M. Yves Brazeau Félicitations – Entretien des chemins
 - f) Maison des Jeunes Saint-Sauveur/Piedmont Invitation souper bénéfique
 - g) Maison des Jeunes Saint-Sauveur/Piedmont Remerciements
 - h) Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut Souper bénéfique annuel
 - i) Fondation de l'Hôpital de Saint-Jérôme 12^e Classique de golf
 - j) Moisson Laurentides 9^e Classique de golf
 - k) Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut Remerciements– Aide financière
 - l) Les Aliments M&M Invitation 20^e Barbecue de bienfaisance annuel
 - m) Fondation médicale des Laurentides Rapport mensuel
5. Rapport du Comité de l'Environnement
6. Rapport du Comité consultatif d'Urbanisme
7. Rapport du Comité des Travaux publics
8. Rapport de la Régie d'assainissement des eaux usées de Saint-Sauveur/Piedmont
9. Rapport du Comité de la Sécurité Publique
10. Rapport du Comité du transport adapté
11. Rapport de la Chambre de Commerce de la Vallée
12. Rapport du comité Station de pompage conjointe et d'un puits communautaire Saint-Sauveur/Piedmont
13. Rapport du Comité des Loisirs
14. Projet de règlement 768-08 portant sur les usages conditionnels pour le

secteur de zone R-2-200

15. Avis de motion – Projet de règlement 768-08
16. Dispense de lecture – Projet de règlement 768-08
17. Assemblée de consultation – Projet de règlement 768-08 – (29 avril 2008)
18. Projet de règlement 772-08 – Décrétant le contrôle des fosses septiques
19. Avis de motion – Règlement 772-08
20. Dispense de lecture – Règlement 772-08
21. Projet de règlement 757-01-08 afin d'agrandir la zone I-1-219 au détriment de la zone I-2-218
22. Avis de motion – Projet de règlement 757-01-08
23. Dispense de lecture – Projet de règlement 757-01-08
24. Assemblée de consultation – Projet de règlement 757-01-08– (29 avril 2008)
25. Projet de règlement 757-02-08 modifiant le règlement de zonage 757-07
26. Avis de motion – Projet de règlement 757-02-08
27. Dispense de lecture – Projet de règlement 757-02-08
28. Assemblée de consultation – Projet de règlement 757-02-08– (29 avril 2008)
29. Projet de règlement 759-01-08 modifiant le règlement de lotissement 759-07 et le règlement de zonage 757-07
30. Avis de motion – Projet de règlement 759-01-08
31. Dispense de lecture – Projet de règlement 759-01-08
32. Assemblée de consultation – Projet de règlement 759-01-08– (29 avril 2008)
33. Résultats des registres – Règlements 769-08 et 771-08
34. SSQ Groupe Financier – Renouvellement 2008-2009
35. Corporation pour le développement de la Jeunesse E.R.S.
36. Pavage 2008 – Résultats des soumissions
37. Achat d'un camion 10 roues et équipements– Résultats des soumissions
38. Résultats des soumissions – Pompe puits commun Saint-Sauveur/Piedmont
39. Contrat de peinture du camion de marque Freightliner
40. Projet de résolution – Piscine intérieure
41. Modification à la résolution 8414-0208
42. Délégués municipaux – Assises annuelles de l'UMQ
43. Paiement – Infrastructure Éco-Centre
44. Demandes de P.I.I.A.
 - a. Chemin du Nordais – Constructions
 - b. Chemin des Mésanges – Construction
45. Demandes de dérogation mineure
 - a. 585, Route 117
 - b. 376, chemin des Pins
46. Rapport sur la qualité de l'eau potable
47. Divers
48. Questions du public
49. Levée de l'assemblée

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

8467-0408

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

8468-0408

Il est proposé par madame Ann Marie Colizza, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que les procès-verbaux de l'assemblée régulière du 3 mars 2008 et de l'assemblée extraordinaire du 10 mars 2008 soient approuvés tels que présentés.

ADOPTÉE

COMPTES PAYABLES AU 31 MARS 2008 AINSI QUE DES COMPTES PAYÉS DEPUIS LE 1^{ER} MARS 2008

COMPTES PAYABLES

Accès Laurentides	1 219.05 \$
Alain Contant Inc.	1 469.28 \$
Amusement Air	1 000.00 \$
Au Buffet du Domaine Inc.	406.64 \$
Autobus La Diligence Inc.	169.31 \$
Automation R.L. Inc.	6 924.88 \$
Bélisle et Carrière Inc.	595.87 \$
Benmark 1994 Inc.	855.42 \$
Bio-Services Inc.	387.40 \$
Bureau en Gros	304.03 \$
Le Cafetier Plus Inc.	99.51 \$
Cargill Limitée	4 557.16 \$
CGL Technologies Inc.	56.44 \$
Centre D'équipements Verts	227.15 \$
CMG Communications Inc.	1 296.05 \$
Les compteurs d'eau Lecompte Ltée	327.34 \$
Copie King St-Sauveur	3 047.15 \$
Cummins Energie Est du Canada Inc.	1 031.63 \$
Desrosiers Ford	723.67 \$
Dicom Express Inc.	19.55 \$
Distributions Bass Inc.	173.64 \$
Dufresne Hébert Comeau	3 693.84 \$
Les Éditions Yvon Blais Inc.	736.41 \$
Les Entreprises Domenick Sigouin Inc.	1 055.38 \$
Équipe Laurence	4 515.01 \$
Équipement Robert Légaré Ltée	562.87 \$
Équipement Ontrac Québec Inc.	229.19 \$
Espace Bell St-Jérôme	337.78 \$
Excavations Mario Pagé	960.16 \$
Garage Jean Lefebvre Inc.	869.14 \$
Gaston Contant Inc.	4 331.86 \$
Georges Deschênes	500.00 \$
Gestion Environnementale Nord-Sud	5 299.71 \$
Groupe Ultima Inc.	54 911.00 \$
H. Dagenais & Fils Inc.	150.86 \$
Info Excavation	237.02 \$
Lafarge Canada Inc.	1 288.84 \$
Laurin & Laurin Inc.	2 123.88 \$
L'environnement du Nord Ltée	4 998.11 \$
Location Daviel Boivin	20.14 \$
Les machineries St-Jovite Inc.	492.95 \$
Maxi-Courrier	17.66 \$

MBN Construction Inc.	2 320.89 \$
M.R.C. des Pays d'en Haut	1 338.37 \$
Le P'tit Vallon Inc.	564.38 \$
Pétrole Pagé Inc.	23 616.92 \$
PG Govern Qc Inc.	6 182.73 \$
Pièces d'Autos R. Thérien Inc.	728.11 \$
Plomberie Brébeuf Inc.	404.23 \$
Prévost, Fortin, D'Aoust	3 672.02 \$
Produits Pétroliers Intergaz	1 542.41 \$
Les Publications Laurentiennes	1 712.45 \$
Les Publications du Québec	117.50 \$
Raymond Boyer & Fils Inc.	20.07 \$
Recyclage Ste-Adèle	7 503.03 \$
Régie Intermunicipale de Police	154 190.50 \$
R.L. Consultants 2005 Inc.	13 212.81 \$
R. Marcil & Frères Inc.	322.26 \$
Rouge Marketing & Communications	84.66 \$
Signalisation de l'Estrie	208.82 \$
Société Raynald Mercille	2 269.66 \$
Transport P.H. Pagé	3 705.91 \$
Université Laval	290.00 \$
Ventes Ford Elite (1978) Inc.	411.96 \$
Ville de Saint-Sauveur	27 508.54 \$
Voyage Skier International	2 476.08 \$
TOTAL COMPTES PAYABLES AU 31 MARS 2008	366 627.29 \$

COMPTES PAYÉS

SSQ	3 753.15 \$
Bell Canada	1 145.39 \$
Claude Brunet	11.90 \$
Edith Proulx	174.88 \$
Francis Falardeau	660.00 \$
Gilles Dazé	12.60 \$
Hydro-Québec	8 123.22 \$
Multiinfo.com	395.06 \$
Telus Mobilité	1 011.94 \$
Tricentris	1 788.00 \$
Weed Man	1 651.50 \$
Tremblay Danielle	80.98 \$
Trudel Normand	100.25 \$
Bell Canada	860.38 \$
Clément Cardin	60.55 \$
Pierre Deneault	1 397.99 \$
Bell Mobilité Pagette	75.26 \$
Carmen Castonguay	68.00 \$
Ministre des Finances	32.00 \$
Rouge Marketing & Communications	4 768.97 \$
Edith Proulx	125.00 \$
Rogers Telecom	50.25 \$
Chambre de commerce de la Vallée	17 800.00 \$
Normand Durand	840.00 \$
Ville de Saint-Sauveur	34 937.22 \$
Étude Françoise Major	31 500.00 \$
Pitney Bowes du Canada	1 077.46 \$
Financière Banque Nationale Inc.	7 588.00 \$
Claude Brunet	90.30 \$
Hydro-Québec	16.52 \$
Gilles Dazé	25.20 \$
Ménage Dura-Battre	2 455.86 \$
Ordre des Ingénieurs du Québec	292.01 \$
Petite caisse	850.00 \$
Serge Dufour	139.64 \$

Edith Proulx	646.74 \$
Cogeco Cable Canada Inc.	145.50 \$
Comm. Administrative	1 384.55 \$
C.S.E.M. Piedmont	104.00 \$
Desjardins Sécurité Financière	3 303.34 \$
Financière Manu-Vie	2 541.66 \$
Hydro-Québec	744.50 \$
Isabelle Filion	800.00 \$
La Maison des Jeunes	666.66 \$
Petite caisse	50.83 \$
S.P.C.M.	533.87 \$
Syndicat des Travailleurs (euses)	875.45 \$
Hydro-Québec	162.54 \$
L'Environnement du Nord Ltée	23 103.10 \$
Union des municipalités du Québec	1 801.48 \$
Clément Cardin	46.89 \$
Sylvie Paquette	59.01 \$
Hydro-Québec	257.71 \$
Option Carrosserie	355.40 \$
Toyota Ste-Agathe	198.52 \$
COMPTES PAYÉS AU 31 MARS 2008	161 741.23 \$

8469-0408

ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES AU 31 MARS 2008 AINSI QUE DU RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER COMPTES PAYÉS DEPUIS LE 1^{ER} MARS 2008

ATTENDU le certificat de disponibilité émis par le Secrétaire-trésorier;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu à l'unanimité que les comptes payables au 31 mars 2008 ainsi que les comptes payés depuis le 1^{er} mars 2008 soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉE

Correspondance

M.R.C. des Pays-d'en-Haut

Dépôt du procès-verbal -Assemblée de février 2008

Ministre Line Beauchamp

Lettre nous avisant du lancement du programme « Coupez le moteur! »

Régie Intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord

Communiqué de presse invitant les citoyens à respecter les règlements quant au stationnement et les nuisances.

8470-0408

Club Optimiste de St-Sauveur

Barrage de route – 14 juin 2008

ATTENDU la demande du Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur, Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont permette à ladite association de tenir un barrage routier le 14 juin 2008 à l'intersection des chemins Avila et des Pentes et ce, de 8 h 30 à 17 h 00.

ADOPTÉE

M. Yves Brazeau

Lettre de félicitations pour l'excellent travail pour l'entretien du réseau routier ,
hiver 2007-2008.

Maison des Jeunes Saint-Sauveur/Piedmont

Invitation souper bénéfice qui se tiendra le 14 mai 2008.

Maison des Jeunes Saint-Sauveur/Piedmont

Lettre de remerciements pour les efforts déployés pour l'obtention de la
subvention gouvernementale qui sera récurrente.

Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut

Invitation au souper bénéfice annuel du 1^{er} mai 2008

Fondation de l'Hôpital de Saint-Jérôme

Invitation à la 12^e Classique de golf qui aura lieu le 26 mai 2008

Moisson Laurentides

Invitation à la 9^e Classique de golf le 22 mai 2008

Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut

Lettre de remerciements– Aide financière

Les Aliments M&M

Invitation 20^e Barbecue de bienfaisance annuel qui aura le 10 mars 2008

Fondation médicale des Laurentides

Rapport mensuel

Rapport du comité de l'Environnement

Madame Ann Marie Colizza fait un résumé des activités du comité de
l'environnement et plus spécifiquement de la rencontre du 14 mars 2008.

Mme Colizza souligne entre autres le projet de vidange des fosses septiques, la
revitalisation des berges et le projet de la politique environnementale que la
municipalité désire mettre en place dès 2008.

Elle mentionne également que la 12^e assemblée annuelle de Tricentris aura lieu
jeudi le 10 avril 2008. Elle souligne aussi l'excellente participation de la
municipalité à la cueillette de recyclage du 1^{er} janvier au 31 mars 2008, il y a eu
102.77 tm comparativement en 2007 à 83.54.

8471-0408

Eco-Parc

Il est proposé par madame Ann Marie Colizza, appuyé par madame Claudette
Laflamme et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont réitère sa
demande pour les produits offerts par Tricentris dans le cadre du programme Éco-
Parc à savoir une poubelle avec couvercle, 10 bancs standards 5 pieds avec
dossier, 10 kits d'ancrages pour béton et cinq tables de pique-nique.

ADOPTÉE

Rapport du comité consultatif d'Urbanisme

Monsieur Normand Durand fait le rapport du comité consultatif d'urbanisme et plus
particulièrement de la rencontre du 13 mars 2008.

8472-0408

Demande de Mont Saint-Sauveur International – Structure souple

ATTENDU que Mont Saint-Sauveur International a présenté une demande pour
l'installation d'une structure souple au centre de ski Mont-Avila;

ATTENDU que le règlement de zonage ne permet pas ce genre d'installation;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme ne recommande pas au conseil de modifier le règlement pour permettre ce genre de construction;

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont n'entreprendra pas de modification à sa réglementation pour permettre l'installation de structure souple sur son territoire.

ADOPTÉE

Rapport du comité des Travaux publics

M. Brunet fait un rapport des activités du service des travaux publics et plus spécifiquement un court résumé de la rencontre du 14 mars 2008. Il fait part entre autres des sujets qui ont été discutés lors de cette assemblée, appel d'offre – Puits commun Piedmont/Saint-Sauveur, appel d'offres pour les travaux de pavage 2008, nettoyage, désinfection et inspection réservoir, élévation égout sanitaire – Chemin du Bois, plainte d'odeurs – chemin des Épinettes et de la Promenade, inscription au concours de la sécurité avec le talus aménagé face au dépôt de lettres, croquis pour bâtiment multi-usages, dossier chemin des Éperviers, stabilisation des talus, nid de poule, regards d'égouts – Chemin Terzi, dos d'âne – Chemin des Cèdres et l'acquisition des terrains adjacents au garage municipal.

8473-0408 Demande de subvention –Budget discrétionnaire du député

ATTENDU que le député dispose d'un budget discrétionnaire;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Lyne Picard et résolu unanimement que la municipalité demande au député, M. Claude Cousineau, une aide financière, à même son budget discrétionnaire, pour aider la Municipalité de Piedmont à la réfection de son réseau routier municipal.

ADOPTÉE

8474-0408 Demande de subvention – Chemin de la Montagne

ATTENDU que le chemin de la Montagne est un chemin intermunicipal desservant en plus des citoyens de Piedmont, ceux de Sainte-Adèle et Saint-Hippolyte;

ATTENDU que la municipalité de Piedmont doit investir des sommes importantes pour la réfection dudit chemin;

ATTENDU que le budget préliminaire présenté par notre ingénieur représente une dépense d'au moins 75 000 \$;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont demande une subvention à la Ministre des Transports pour la réalisation des travaux sur ledit chemin.

ADOPTÉE

8475-0408 Rétrocession – Service aqueduc/égout – Projet Il Sole

ATTENDU que le protocole d'entente signé entre la Municipalité de Piedmont et le Mont Saint-Sauveur International pour le prolongement des services dans le projet Il Sole;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que messieurs le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents nécessaires pour l'acquisition des infrastructures d'aqueduc et d'égouts dans

ledit projet ainsi que les servitudes nécessaires.

ADOPTÉE

8476-0408

Aide à l'amélioration du réseau routier

ATTENDU qu'en date du 18 juillet 2006, la ministre des Transports octroyait à la Municipalité de Piedmont une subvention de 20 000 \$ payables en trois versements pour l'amélioration des chemins Beausoleil, de la Montagne et de la Rivière;

ATTENDU que les travaux ont été réalisés en 2006;

ATTENDU qu'aucune autre subvention n'a été accordée dans le cadre desdits travaux;

ATTENDU la correspondance de la ministre madame Julie Boulet en date du 27 mars 2008;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont demande à la ministre des Transports de verser pour l'exercice 2007-2008 le solde de la subvention, soit la somme de 4 000 \$ compte-tenu que les travaux sont complétés.

ADOPTÉE

Rapport de la Régie d'assainissement des eaux usées de Saint-Sauveur/Piedmont

M. Claude Brunet fait un rapport des activités de la Régie d'Assainissement des eaux usées de Piedmont/Saint-Sauveur et plus spécifiquement des procès-verbaux des assemblées du 25 mars et du 7 avril 2008. Les sujets discutés sont acceptation des factures, dépôt du rapport du vérificateur, le contrat pour le raccordement de la génératrice et le rapport d'opération de décembre 2007, janvier et février 2008.

Rapport du comité de la Sécurité publique

Monsieur Gilles Dazé fait un rapport des activités du comité de la Sécurité publique et plus particulièrement de la rencontre du 18 mars 2008.

Rapport du comité du Transport Adapté des Laurentides

M. Brunet fait un rapport du comité du Transport Adapté des Laurentides et plus spécifiquement de la rencontre du 13 mars 2008.

M. le maire tient à féliciter M. Claude Brunet pour sa nomination en tant que trésorier dudit comité.

Rapport de la Chambre de commerce de la Vallée de Saint-Sauveur

Madame Ann Marie Colizza fait un rapport des activités de la Chambre de commerce de la Vallée de Saint-Sauveur. Différents sujets ont été discutés lors du comité exécutif dont entre autres, formation des comités, guide touristique, emplacement du musée du ski et le tournoi de golf.

Rapport du comité Station de pompage conjointe et d'un puits communautaire Saint-Sauveur/Piedmont

Résultats de l'ouverture des soumissions – Services professionnels

ATTENDU que la municipalité a demandé des offres de services pour les analyses de rapports la supervision, le contrôle du forage des nouveaux puits de production d'eau potable;

8477-0408 **ATTENDU** les dispositions de la loi;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Normand Durand et résolu unanimement que le mandat de la supervision, le contrôle des travaux de forage du nouveau puits, de même que la préparation des documents de demande de certificats d'autorisation auprès du ministère du développement durable, des parcs et de l'environnement soit octroyé à la firme Tecsuit Inc., au prix de 39 805 \$ plus taxes, le tout tel qu'amplement détaillé dans son offre de service du 25 mars 2008.

ADOPTÉE

8478-0408 Résultats de l'ouverture des soumissions – Forage de deux puits de production

ATTENDU que la Municipalité de Piedmont a procédé à des demandes d'appel d'offres pour le forage de deux puits de production d'eau potable;

ATTENDU les recommandations de monsieur Robert Davis, ing., et directeur des travaux publics;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Lyne Picard et résolu unanimement que le contrat pour la réalisation des travaux pour le forage de deux puits selon les quantités et les modalités décrites au devis technique de l'appel d'offres soit octroyé à la firme Forage Métropolitain Inc., au prix de 99 800,69 \$, taxes incluses, le tout tel qu'amplement détaillé dans son offre de service datée du 24 mars 2008.

ADOPTÉE

Rapport du comité des loisirs

Mme Lyne Picard fait un résumé du comité du service des loisirs et plus spécifiquement des réunions du 12 mars et 4 avril 2008.

8479-0408 Politique familiale

ATTENDU la consultation publique du 22 février dernier relativement à la politique familiale;

Il est proposé par madame Lyne Picard, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte la version finale de la politique familiale, le tout tel que présenté et élaboré par le service des loisirs.

ADOPTÉE

8480-0408 Commande du matériel de basketball

ATTENDU les recommandations du comité des loisirs;

Il est proposé par madame Lyne Picard, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont achète de DHS Sports une structure de basketball avec extension incluant ancrage, but, filet, panneau d'acier, transport et manutention, le tout pour la somme de 3 629,31 \$ taxes comprises.

ADOPTÉE

Taux horaire des employés du Campuces – Été 2008 et ajout d'un programme

d'aspirant-animateur à raison de 2 jours par semaines

ATTENDU que la Municipalité de Piedmont tiendra une activité de camp de jour au Mont-Habitant à l'été 2008;

8481-0408

ATTENDU que la Municipalité de Piedmont a adopté lors de son assemblée de mars 2008 la résolution 8434-0308 pour le taux horaire des employés du Campuces – Été 2008;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier ladite résolution;

ATTENDU que le comité des loisirs recommande d'ajouter un programme d'aspirant-animateur à raison de deux jours par semaine;

Il est proposé par madame Lyne Picard, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que le taux horaire pour les employés (es) du Campuces 2008 soient établis selon le tableau suivant :

Poste	Taux horaire	
	été 2008	
		Ancienneté
Animateurs	première année	9,25 \$
	deuxième année	9,50 \$
	troisième année	10,00 \$
	quatrième année	10,50 \$
Assistants		
Coordonnateurs		11,00 \$
Coordonnateurs		12,45 \$
Chef de camp		13,55 \$
Professeur		11,30 \$
Sauveteur		10,75 \$

Programme Aspirant-animateur 2 jours/semaine

Résident de Piedmont	200 \$
Non-résident	250 \$

ADOPTÉE

8482-0408

Contrat de services – Mont-Habitant

ATTENDU que les activités du Campuces se tiennent au centre de ski Mont-Habitant;

ATTENDU qu'il y a lieu de renouveler l'entente;

ATTENDU les recommandations du comité des loisirs;

Il est proposé par madame Lyne Picard, appuyé par monsieur Normand Durand et résolu unanimement que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité un contrat de location avec la compagnie 9008-2868 Québec Inc., pour la location des locaux au Mont-Habitant pour la tenue des activités de Campuces 2008 et 2009.

ADOPTÉE

Projet de règlement 768-08 portant sur les usages conditionnels pour le secteur de zone R-2-200

ATTENDU les recommandations du comité consultatif d'urbanisme ;

8483-0408 Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte le projet de règlement portant le numéro 768-08 portant sur les usages conditionnels pour le secteur de zone R-2-200. L'assemblée de consultation relativement au projet dudit règlement aura lieu mardi le 29 avril 2008 à compter de 19 h 00 en la salle de l'hôtel de ville de Piedmont.

ADOPTÉE

Avis de motion – Règlement 768-08

Avis de motion est par la présente donné par M. Claude Brunet, échevin à l'effet qu'il présentera lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le numéro 768-08 portant sur les usages conditionnels pour le secteur de zone R-2-200.

8484-0408 Dispense de lecture – Règlement 768-08

Il est proposé par madame Ann Marie Colizza, appuyé par madame Lyne Picard et résolu unanimement que dispense de lecture soit faite relativement au règlement 768-08 en raison que le projet de règlement a été soumis et présenté au conseil et que le projet de règlement est disponible à la population pour consultation à l'hôtel de ville et que la version finale sera disponible au moment de son approbation.

ADOPTÉE

8485-0408 Assemblée de consultation – Projet de règlement 768-08

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que l'assemblée de consultation relativement au projet de règlement 768-08 portant sur les usages conditionnels pour le secteur de zone R-2-200 ait lieu mardi, le 29 avril 2008 à compter de 19 h en la salle de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE

8486-0408 Projet de règlement 772-08 – Décrétant le contrôle des fosses septiques

Il est proposé par madame Ann Marie Colizza, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte le projet de règlement portant le numéro 772-08 décrétant le contrôle des fosses septiques sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Piedmont.

ADOPTÉE

Avis de motion – Règlement 772-08

Avis de motion est par la présente donné par madame Ann Marie Colizza à l'effet qu'elle présentera lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le numéro 772-08 décrétant le contrôle des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Piedmont.

Dispense de lecture – Règlement 772-08

Il est proposé par madame Ann Marie Colizza, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu unanimement que dispense de lecture soit faite relativement au règlement 772-08 en raison que le projet de règlement a été présenté aux membres du conseil et que la version sera disponible à la population au moment

8487-0408 de son adoption.

ADOPTÉE

8488-0408 **Projet de règlement 757-01-08 afin d'agrandir la zone I-1-219 au détriment de la zone I-2-218**

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte le projet de règlement 757-01-08 qui a pour but d'agrandir la zone I-1-219 au détriment de la zone I-2-218. L'assemblée de consultation relativement au projet dudit règlement aura lieu mardi le 29 avril 2008 à compter de 19 h 00 en la salle de conseil de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE

Avis de motion – Projet de règlement 757-01-08

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Claude Brunet à l'effet qu'il présentera lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le numéro 757-01-08 règlement qui a pour but d'agrandir la zone I-1-219 à même la totalité de la zone I-2-218.

8489-0408 **Dispense de lecture – Projet de règlement 757-01-08**

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Lyne Picard et résolu unanimement que dispense de lecture soit faite relativement au projet de règlement 757-01-08 en raison que le projet de règlement a été soumis et présenté à chaque membre du conseil et que le projet de règlement est disponible à quiconque veut le consulter au bureau de la municipalité et la version finale sera disponible à la population au moment de son adoption.

ADOPTÉE

8490-0408 **Assemblée de consultation – Projet de règlement 757-01-08**

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que l'assemblée de consultation relativement au projet de règlement 757-01-08 ait lieu mardi le 29 avril 2008 à compter de 19 h 00 en la salle de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE

8491-0408 **Projet de règlement 757-02-08 modifiant le règlement de zonage 757-07**

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte le projet de règlement portant le numéro 757-02-08 règlement qui a pour but de modifier le règlement de zonage 757-07 en intégrant une partie du lot 2 311 480 à la zone R-3-237 et une partie du lot 2 970 045 à la zone C-2-234. L'assemblée de consultation relativement au projet dudit règlement aura lieu mardi le 29 avril 2008 à compter de 19 h 00 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Piedmont.

ADOPTÉE

Avis de motion – Projet de règlement 757-02-08

Avis de motion est par la présente donné par madame Lyne Picard à l'effet qu'elle présentera lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le numéro 757-02-08 règlement modifiant le règlement de zonage et qui a pour but d'intégrer une partie du lot 2 311 480 dans la zone R-3-237 et une partie du lot 2 970 045 dans la zone C-2-234.

8492-0408 **Dispense de lecture – Projet de règlement 757-02-08**

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que dispense de lecture soit faite relativement au règlement 757-02-08 en raison que le projet de règlement a été soumis et présenté aux membres du conseil et que le projet de règlement est disponible à quiconque veut le consulter au bureau de la municipalité et que la version finale sera disponible à la population au moment de son adoption.

ADOPTÉE

8493-0408 **Assemblée de consultation- Projet de règlement 757-02-08**

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que l'assemblée de consultation relativement au projet de règlement 757-02-08 ait lieu mardi le 29 avril 2008 à compter de 19 h 00 en la salle de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE

8494-0408 **Projet de règlement 759-01-08 modifiant le règlement de zonage 757-07 et le règlement de lotissement 759-07**

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont approuve le projet de règlement 759-01-08 règlement modifiant le règlement de zonage 757-07 et le règlement de lotissement portant le numéro 759-07.

Le projet de règlement 759-01-08 a pour but de modifier certains articles au règlement 757-07 entre autres, pour permettre la construction de route à des distances inférieures lorsqu'il s'agit d'un raccordement de rue existante ou la construction d'une rue ne peut être effectuée à raison des conditions de sol ou topographies particulières. Toutefois, ces distances ne peuvent en aucun cas être inférieures à quinze (15) mètres.

Et pour ce qui est du règlement de zonage, la modification porte principalement sur la hauteur de bâtiment qui est modifiée afin que l'élévation moyenne se calcule autour du bâtiment et non pas sur la façade du bâtiment seulement.

ADOPTÉE

Avis de motion – Projet de règlement 759-01-08

Avis de motion est par la présente donné par M. Claude Brunet à l'effet qu'il présentera lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le numéro 759-01-08 règlement modifiant le règlement de zonage 757-07 et le règlement de lotissement portant le numéro 759-07.

8495-0408 **Dispense de lecture – Projet de règlement 759-01-08**

Il est proposé par madame Lyne Picard, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que dispense de lecture soit faite relativement au règlement 759-01-08 en raison que le projet de règlement a été soumis et présenté aux membres du conseil et que le projet de règlement est disponible à quiconque veut le consulter au bureau de la municipalité et que la version finale sera disponible à la population au moment de son adoption.

ADOPTÉE

Assemblée de consultation – Projet de règlement 759-01-08

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que l'assemblée de consultation relativement au projet de règlement 759-01-08 ait lieu mardi le 29 avril 2008 à compter de 19 h 00 en la salle de l'hôtel de ville de Piedmont.

8496-0408

ADOPTÉE

Résultats des registres

Règlements 769-08 décrétant l'achat d'un camion 10 roues avec équipements ainsi qu'un emprunt de 235 000 \$ pour en acquitter le coût.

256 demandes étaient requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu sur ledit règlement.

Aucune demande n'a été faite.

Donc, le règlement 769-08 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le 25 mars 2008, il y avait aussi procédure d'enregistrement relativement au règlement 771-08 décrétant le forage de nouveaux puits d'alimentation en eau potable ainsi qu'une station de pompage avec les équipements complets incluant une génératrice ainsi qu'un emprunt pour en acquitter le coût.

256 demandes étaient requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu sur ledit règlement.

Aucune demande n'a été faite.

Donc, le règlement 771-08 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

8497-0408

SSQ Groupe Financier – Renouvellement 2008-2009

ATTENDU que le Groupe Financier AGA a déposé les 11 et 12 mars 2008 son rapport sur le renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la Municipalité de Piedmont;

ATTENDU que le Groupe Financier AGA confirme dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assureur (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009, sont justifiées;

ATTENDU que le Groupe Financier AGA Inc., indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission;

ATTENDU que le contrat actuel avec l'assureur en est à sa cinquième année pour une durée maximale de cinq (5) ans;

ATTENDU que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la Municipalité de Piedmont et qu'ils jugent opportun de les accepter;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que le conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par SSQ-Vie concernant l'assurance collective des employés de la Municipalité de Piedmont pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 au montant de 34 956,38 \$ taxes incluses.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Richard Paquin du Groupe Financier AGA Inc.

ADOPTÉE

Corporation pour le développement de la Jeunesse E.R.S.

ATTENDU qu'en 2002 il y a eu une réforme cadastrale sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Piedmont;

ATTENDU que M. Bernard Brisson a présenté une demande de permis de lotissement pour correction des lots 2 315 665 à 2 315 668 et lot 3 062 407 afin d'exclure de ces lots l'emprise de l'ancien chemin sans désignation cadastrale et pour la création des lots 4 098 004 à 4 098 006;

8498-0408

ATTENDU que les lots 4 098 005 et 4 098 006 identifieront l'emprise de cet ancien chemin et le lot 4 098 004 représente le résidu de terrain situé entre cet ancien chemin et le lot 2 315 655;

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Lyne Picard et résolu unanimement que messieurs le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité tous les documents pour procéder à la correction de cesdits cadastres.

ADOPTÉE

8499-0408

Pavage 2008 – Résultats des soumissions

ATTENDU que la Municipalité de Piedmont a procédé en date du 20 mars 2008 à l'ouverture des soumissions concernant le pavage de plus ou moins 900 mètres linéaires de rue;

ATTENDU que la firme Construction Anor (1992) Inc. , a présenté la soumission la plus basse;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Lyne Picard et résolu unanimement que le contrat du pavage de certaines rues municipales pour l'été 2008 soit octroyé à la firme Construction Anor (1992) Inc., au prix de 142 081,11 \$ taxes incluses, tel que décrit dans son offre de service.

Il est bien entendu par contre que le pavage qui devait être fait sur le chemin de la Montagne est reporté et remplacé par une autre section de chemin qui sera déterminée par le comité des travaux publics dû au fait que la Municipalité de Piedmont a procédé à une demande de subvention pour la réfection du chemin de la Montagne qui est un chemin intermunicipal.

ADOPTÉE

8500-0408

Achat d'un camion 10 roues

ATTENDU que la Municipalité de Piedmont a procédé à des demandes de soumissions publiques pour l'achat d'un camion 10 roues;

ATTENDU la soumission présentée par International Rive Nord;

ATTENDU les recommandations de M. Robert Davis, ing., et directeur des travaux publics;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte la soumission de International Rive Nord au montant de cent dix mille six cent cinquante dollars (110 650 \$) pour l'achat d'un camion 10 roues de marque International, série 5000, modèle Paystar 5600, le tout conformément aux documents d'appel d'offres.

Il est bien entendu que cette résolution ne sera valide que si la municipalité reçoit toutes les approbations requises par la loi relativement au règlement 769-08.

ADOPTÉE

Achat d'équipements – Camion 10 roues

ATTENDU que la Municipalité de Piedmont a procédé à des demandes de soumissions publiques pour l'achat d'équipements pour camion 10 roues qu'elle désire acquérir;

8501-0408

ATTENDU les soumissions déposées par Équipements Lourds Papineau Inc., et Machinerie Saint-Jovite Inc.;

ATTENDU les recommandations du comité des travaux publics;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont rejette les soumissions reçues pour les équipements qui consistent à un harnais avant à attache rapide, une aile de côté, un sens unique, un épandeur de 12 VC, un cadre basculant, une benne basculante de 14,5' et système hydraulique et demande soit faite à M. Robert Davis qu'il procède à une nouvelle demande de soumissions modifiées afin d'inclure que les équipements doivent être de modèles Tenco et / ou équivalent.

ADOPTÉE

8502-0408

Résultats des soumissions – Pompe puits commun Saint-Sauveur/Piedmont

ATTENDU les recommandations de monsieur Marcel Laurence de Équipe Laurence;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont achète de Les Entreprises Électriques L.M. Inc., une pompe de marque Fairbanks Moore comprenant un bol pour turbines verticales modèle 7M.5 de sept étages pour pomper 400 gallons usgpm à 400 pieds de tête manométrique avec adaptateur bol/colonne 4 à 5 pouces et tête de décharge avec sortie de 6 pouces bridé de style L à vitesse variable, le tout pour la somme de quatorze mille neuf cent cinquante-cinq et quatre-vingt-treize cents (14 955,93 \$) tel que détaillé dans leur offre de service du 28 mars 2008.

Il est bien entendu que ledit équipement devra être livré à Piedmont le ou avant le 10 juin 2008.

ADOPTÉE

8503-0408

Contrat de peinture du camion de marque Freightleiner

ATTENDU les recommandations du comité des Travaux publics;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que le contrat pour la préparation de la peinture du camion 10 roues de maque Freightleiner de l'année 2004 incluant les bennes 4 saisons et les chassis soit octroyé à la firme J.C. Théroux et Fils Inc., au prix de 11 800 \$ avant taxes, le tout tel que détaillé dans sa soumission du 28 mars 2008.

ADOPTÉE

8504-0408

Piscine intérieure – Projet intermunicipal

ATTENDU que la Ville de Saint-Sauveur et les municipalités de Piedmont et Morin-Heights veulent procéder à une étude relativement à la construction potentielle d'une piscine intérieure intermunicipale;

ATTENDU que plusieurs citoyens de la ville et des municipalités concernées ont manifesté le désir d'avoir accès à une telle infrastructure;

Donc, il est proposé par madame Lyne Picard , appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont se joigne à la Ville de Saint-Sauveur et à la municipalité de Morin-Heights pour la réalisation d'une étude relativement à la construction potentielle d'une piscine intérieure intermunicipale. Les coûts de ladite étude représentant un montant maximum de 20 000 \$ seront partagés au prorata de la valeur foncière uniformisée de chacune des municipalités.

ADOPTÉE

Modification à la résolution 8414-0208

ATTENDU que la Municipalité de Piedmont a adopté en date du 4 février 2008 une résolution par laquelle elle s'engage à céder les excédents d'un terrain le long du chemin des Hirondelles au propriétaire riverain;

ATTENDU qu'il y a lieu de spécifier que tous les frais connexes à ladite transaction sont à la charge de l'acheteur;

8505-0408

Il est proposé par madame Lyne Picard, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que ladite résolution soit modifiée pour y ajouter ce qui suit :

Que tous les frais afférents à ladite transaction, soit les frais de notaire, d'arpenteur et autres sont à la charge de l'acquéreur.

ADOPTÉE

8506-0408

Délégués municipaux – Assises annuelles de l'UMQ

ATTENDU que le congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec aura lieu à Québec les 24, 25 et 26 avril prochain;

ATTENDU qu'il y a lieu de déléguer certains membres du conseil de la Municipalité de Piedmont;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que messieurs Clément Cardin, maire et Normand Durand soient délégués par la Municipalité de Piedmont pour assister au congrès de l'UMQ qui se tiendra à Québec le 24, 25 et 26 avril prochain.

Il est bien entendu que les frais encourus par Messieurs Cardin et Durand seront remboursés sur présentation de pièces justificatives. Que le service de la trésorerie soit autorisé à procéder aux remboursements, le tout en temps et lieu.

ADOPTÉE

8507-0408

Paiement Infrastructure – Éco-Centre

ATTENDU que la Municipalité de Piedmont a signé avec la Ville de Saint-Sauveur et la municipalité de Morin-Heights une entente intermunicipale pour la construction d'un Éco-Centre;

ATTENDU que les travaux sont complètement terminés;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que le directeur général soit autorisé à procéder au paiement des coûts pour la construction de l'Éco-Centre pour un montant de 83 316,89 \$. Le paiement sera fait pour un montant de 70 500 \$ à même le règlement 749-07 et le solde à même le fonds d'investissement de l'année 2008, soit pour un montant de 12 816,89 \$.

ADOPTÉE

Demandes de P.I.I.A. – Constructions

Chemin du Nordais

ATTENDU que la compagnie DUB a présenté une demande pour la construction de quatre résidences sur le chemin du Nordais;

8508-0408

ATTENDU que le revêtement extérieur de ces résidences sera le même que les bâtiments déjà construits;

ATTENDU que la topographie du terrain sera conservée;

ATTENDU que les nouveaux bâtiments ne seront pas desservis par des

stationnements intérieurs;

ATTENDU que les bâtiments auront seulement 4 logements chacun;

ATTENDU que de ce fait la densité sera moindre;

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont autorise la directrice du service d'urbanisme à émettre un permis pour la construction des bâtiments telle que proposée par Construction DUB. Par contre, il est bien entendu que Construction DUB devra prévoir que les entrées charretières des propriétés se fassent via le chemin des Conifères ou par l'entrée existante actuelle sur le chemin du Nordais. Aucune autre entrée ne sera acceptée pour la réalisation desdits travaux.

ADOPTÉE

8509-0408

Chemin des Mésanges

ATTENDU que les propriétaires du lot 4 150 883 ont présenté une demande pour l'implantation d'une maison sur le chemin des Mésanges;

ATTENDU que l'implantation de la maison sera située de façon à réduire les travaux de remblai et de déblai;

ATTENDU que les couleurs utilisées pour le revêtement extérieur est le « taupe »;

ATTENDU que l'entrée charretière suit les courbes du terrain;

ATTENDU les recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Lyne Picard et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont autorise la directrice du service d'urbanisme à émettre un permis pour la construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 4 150 883, chemin des Mésanges.

ADOPTÉE

Demandes de dérogation mineure

8510-0408

585, boulevard des Laurentides (Rte 117)

ATTENDU que le propriétaire du 585, boulevard des Laurentides (Rte 117) a présenté une demande de dérogation mineure afin de permettre l'agrandissement dudit bâtiment avec une pente de toit de 4 :12 alors que la réglementation applicable exige une pente de toit de 6 :12;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU qu'aucune objection n'a été déposée suite à l'avis public de ladite demande de dérogation;

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Lyne Picard et résolu unanimement que la demande de dérogation mineure du 585, boulevard des Laurentides soit **ACCEPTÉE** afin de permettre l'agrandissement dudit bâtiment avec une pente de toit de 4 :12 alors que la réglementation applicable exige une pente de toit de 6 :12.

ADOPTÉE

8511-0408

376, chemin des Pins

ATTENDU que les propriétaires du 376, chemin des Pins ont présenté une

demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un bâtiment avec une marge avant de 10,93 mètres et une marge arrière de 5,44 mètres alors que la réglementation applicable exige une marge avant de 12 mètres et une marge arrière de 9 mètres;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbansime demande au propriétaire de fournir une coupe de l'implantation du bâtiment afin de vérifier l'impact par rapport au voisin arrière avant de se prononcer sur ladite dérogation;

Il est proposé par madame Lyne Picard, appuyé par monsieur Normand Durand et résolu unanimement que ladite demande de dérogation mineure soit reportée à une assemblée ultérieure.

ADOPTÉE

Rapport sur la qualité de l'eau potable

M. Cardin fait un rapport sur la qualité de l'eau potable et indique que l'eau est d'excellente qualité et que, comme toute les eaux de la région des Laurentides, la dureté de l'eau est légèrement supérieure à la moyenne et que présentement la municipalité ne procède à aucune chloration.

Questions du public

M. André De Carufel veut souligner l'excellent travail des employés du département des travaux publics relativement au déneigement pendant la saison hivernale 2007-2008.

M. De Carufel s'informe relativement à la réglementation proposée pour la vidange des fosses septiques et quelle entreprise est recommandée par la municipalité pour la vidage des fosses septiques.

Monsieur le maire informe les citoyens présents qu'il ne peut recommander une entreprise en particulier mais propose à M. De Carufel de s'adresser au bureau de la municipalité pour obtenir différents noms d'entreprises.

M. De Carufel demande également si la municipalité s'occupera prochainement de la coupe des arbres morts le long du chemin de la Rivière.

M. Cardin informe les citoyens présents que le tout sera réalisé à l'été 2008.

8512-0408

Levée de l'assemblée

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

CLÉMENT CARDIN,
Maire

GILBERT AUBIN,
Secrétaire-trésorier